Cette année, les parents d'élèves vous proposent

une Bourse Aux Jouets

le 7 Décembre de 13h à 18h à la salle de fêtes de Flagey-Echezeaux

PRINCIPE :

- vendre et acheter des jouets en bon état à des prix raisonnables
- les jouets nous sont confiés, nous les vendons pour les déposants
- 2€ vous seront demandés à l'inscription et nous gardons 25% du prix des jouets vendus
- les déposants récupèrent 75% du produit de leur vente et tous leurs jouets non vendus

La Bourse aux Jouets se déroulera dans la **salle des fêtes de Flagey-Echezeaux**, aux dates et heures suivantes :

- Dépôt des jouets :
Les vendredi 6 décembre de 17h à 19h et le samedi 7 décembre de 9h à 12h **uniquement.**

- Vente des jouets :
Le samedi 7 décembre de 13h à 18h.

L'entrée est libre.
Si vous êtes acheteur, vous trouverez toutes sortes de jouets, récents ou anciens, parfois de fabrication artisanale.

Les enfants qui grandissent,

les jouets qui restent dans un coin ??

Pensez à notre Bourse aux jouets

Nous acceptons également les dons, nous serions ravis de vendre vos jouets au profit des coopératives scolaires des écoles du RP✿ et donc au profit des enfants.

Cette année, les parents d'élèves vous proposent

une Bourse Aux Jouets

le 7 Décembre de 13h à 18h à la salle de fêtes de Flagey-Echezeaux

PRINCIPE :

- vendre et acheter des jouets en bon état à des prix raisonnables
- les jouets nous sont confiés, nous les vendons pour les déposants
- 2€ vous seront demandés à l'inscription et nous gardons 25% du prix des jouets vendus
- les déposants récupèrent 75% du produit de leur vente et tous leurs jouets non vendus

La Bourse aux Jouets se déroulera dans la **salle des fêtes de Flagey-Echezeaux**, aux dates et heures suivantes :

- Dépôt des jouets :
Les vendredi 6 décembre de 17h à 19h et le samedi 7 décembre de 9h à 12h **uniquement.**

- Vente des jouets :
Le samedi 7 décembre de 13h à 18h.

L'entrée est libre.
Si vous êtes acheteur, vous trouverez toutes sortes de jouets, récents ou anciens, parfois de fabrication artisanale.

Les enfants qui grandissent,

les jouets qui restent dans un coin ??

Pensez à notre Bourse aux jouets

Nous acceptons également les dons, nous serions ravis de vendre vos jouets au profit des coopératives scolaires des écoles du RP✿ et donc au profit des enfants.

Si vous voulez déposer des jouets, lisez attentivement ce qui suit.

REGLEMENTS

A - Conditions d'acceptation des jouets déposés :

Jouets "classiques" : propres, en bon état de fonctionnement, complets, avec le manuel d'utilisation ou la règle du jeu si nécessaire.
Si le jouet fonctionne avec des piles, nous vous demandons d'amener les piles adéquates de façon à contrôler son bon fonctionnement. Les piles vous sont rendues après contrôle.
Les peluches doivent être propres et sèches.
Si le jeu comporte des petites pièces qui pourraient se "perdre" facilement, nous vous conseillons de les regrouper dans un sac plastique non fermé ou une boite transparente.
Les **puzzles** ne sont acceptés que s'ils sont présentés assemblés sur un carton (ou plusieurs).

Jeux vidéo : complets, avec manuel d'utilisation, et droit de vente légal. Tous les CD et DVD doivent être des originaux (les copies sont refusées), et uniquement pour les enfants.

Matériels vidéo : propres, complets, en bon état de fonctionnement, avec tous leurs accessoires et leur mode d'emploi.

Les jouets que vous voulez déposer ne doivent porter aucune marque distinctive.

Les jouets ne répondant pas à ces critères de base seront refusés.

B - Formalités pour le dépôt :

- Le dépôt des jouets se fait **uniquement aux dates et heures précisées ci-dessus**.

C - Liste des jouets déposés :

Chaque jouet déposé est repéré par un "N°de déposant" sur une étiquette auto-collante lors du dépôt. Ce dernier est issu de la liste d'identification que nous vous demandons d'établir sur place.
Nous n'avons besoin que d'un seul exemplaire, mais vous pouvez en conserver un autre pour votre propre usage.

Le nombre de jouets déposés est limité à 15.

Lors du dépôt, après votre enregistrement à l'accueil, les jouets sont réceptionnés par les parents d'élèves qui les contrôlent et **vous aident à fixer les prix**, puis ils sont disposés pour la vente dans la salle. Vous ne vous occupez plus de rien.

ATTENTION : aucun prix ne doit être inférieur à **0,50€**. Si vous pensez que vos jouets n'atteignent pas cette valeur, constituez un lot (pour des peluches par exemple).

D - Récupération des jouets invendus et du produit de la vente :

Elle se fait soit le samedi 7 Décembre **entre 18h00 et 19h00** soit le lundi **à l'école de Vougeot. (prendre rendez-vous avec Mme Marey)**

Les invendus sont, dans le principe, repris par les déposants.

POUR TOUTES INFORMATIONS **: 06 88 30 57 23**